



 lycée professionnel
 Renée Bonnet
 académie
 Toulouse


 Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 1 allée du Lieutenant L. LAFAY
 31432 Toulouse cedex 4
 Tél : 0562889114
0310054r@ac-toulouse.fr

ANNEE SCOLAIRE

INSCRIPTION en 1^{ère} année de BTS CPRP

Photo

IDENTIFICATION DE L'ETUDIANT

NOM : _____ **Prénoms :** _____ **Sexe :** _____
Né(e) le _____ **Commune de naissance** _____ **Département de naissance (N°) :** _____
Pays : _____ **Nationalité :** _____ **Scolarité précédente :** _____

ADRESSE :

Code Postal : _____ **Commune :** _____

e-mail	Tél domicile	Tél portable

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom	Lien de parenté	Tél domicile	Tél portable

A

LE

Signature de l'étudiant(e) ou des parents lorsque celui-ci est mineur(e) :

AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION D'IMAGE

Toute personne ayant un droit exclusif sur son image et l'utilisation qui en est faite, à défaut d'accord de votre part dans le cadre de la présente autorisation, son (leur) image ne pourra faire l'objet d'une quelconque fixation, utilisation, diffusion.

AUTORISE (cochez les cases utiles) :

- La prise d'une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation) le (les) représentant.
- La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) le (les) représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après :

Cadre interne au Lycée et toute action liée à la promotion du lycée et de ses formations.

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Lycée disponible sur le site internet www.ac_toulouse.fr/lp_bonnet_toulouse/ ou en consultation au Lycée.

Fait à Toulouse, le

Signature de l'étudiant

RESPONSABLE LEGAL 1 DE L'ETUDIANT

NOM :

PRENOM :

PROFESSION :

ADRESSE A COMPLETER :

Code postal :

Commune :

LIEN DE PARENTE OU QUALITE (Cocher la case correspondante)

Père

Mère

Tuteur

Autre membre de la famille

Autre cas

Autorise à communiquer mes coordonnées aux responsables des associations de parents d'élèves du Lycée Renée

Bonnet de Toulouse :

OUI

NON

e- mail	Tél domicile	Tél travail	Tél portable

Nombre total d'enfants à charge : dont scolarisés(s) en Collège ou Lycée

RESPONSABLE LEGAL 2 DE L'ETUDIANT

NOM :

PRENOM :

PROFESSION :

ADRESSE A COMPLETER :

Code postal :

Commune :

LIEN DE PARENTE OU QUALITE (Cocher la case correspondante)

Père

Mère

Tuteur

Autre membre de la famille

Autre cas

Autorise à communiquer mes coordonnées aux responsables des associations de parents d'élèves du Lycée Renée

Bonnet de Toulouse :

OUI

NON

e- mail	Tél domicile	Tél travail	Tél portable

Situation sociale particulière (expliquer brièvement mais avec précision)

On peut également signaler toute situation sociale particulière au Proviseur lui-même soit par lettre, soit oralement.

FICHE D'URGENCE À L'INTENTION DES PARENTS*

Nom de l'établissement

Année scolaire :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone** :

1. N° de téléphone du domicile :

Poste :

2. N° du travail du père :

Poste :

3. N° du travail de la mère :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

5. . Nom et n° de téléphone du médecin traitant :

6. Date du dernier vaccin antitétanique :

Observation particulière (allergies, traitements en cours, précautions particulières prendre) :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**



FICHE D'INTENDANCE ACCES A LA DEMI-PENSION

SERA DEMI-PENSIONNAIRE DURANT L'ANNEE SCOLAIRE

La mise en œuvre depuis la rentrée 2010/2011 d'un système de contrôle d'accès fondé sur le traitement automatisé de données, (reconnaissance du contour de la main), a été approuvée au Conseil d'Administration du 30 Juin 2009.

Ce dispositif a également reçu l'autorisation de la Commission Nationale Informatique et Libertés sous le N° AU-009 en date du 08 janvier 2010.

Les données servent exclusivement au passage au self et sont effacées par le logiciel automatiquement quand l'étudiant n'est plus scolarisé dans l'établissement.

Dossier suivi par :
Service Intendance

Téléphone :
05 62 88 91 16

Fax :
05 62 88 91 12

Mél. :
0310054r@ac-toulouse.fr

1 allée du Lieutenant
Lucien LAFAY
BP 44374
31 432 TOULOUSE
CEDEX 4

Ce système a été choisi car il offre de multiples avantages :

► Pour les familles et les élèves : plus de carte oubliée, plus de carte perdue ou cassée à racheter.

Pour les nouveaux étudiants dans l'établissement, l'identification du contour de la main sera effectuée le 1^{er} jour de la rentrée, un code (nécessaire pour identifier l'étudiant) sera également remis aux élèves.

Afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre décision sur l'utilisation du système d'accès à la demi-pension.

Vous devez compléter le paragraphe ci-dessous

Je, soussigné(e) _____
classe

Souhaite l'utilisation du dispositif de reconnaissance du contour de la main à compter de Septembre

Ne souhaite pas l'utilisation du dispositif de reconnaissance du contour de la main.

(Cochez la case correspondant à votre décision)

A.....le.....

Signature de l'étudiant

A l'attention des étudiants boursiers

Lors de votre inscription la « Notification des bourses » que vous recevrez du CROUS devra être jointe au dossier d'inscription avec un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant

- Si au moment de l'inscription, vous ne disposez pas de ce document, apportez-la notification provisoire.
- Si vous avez des frères ou sœur dans l'enseignement supérieur joindre un certificat de scolarité.

LA BOURSE DONNE DROIT AUSSI A :

- √ L'exonération des droits d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur publics.

LE PAIEMENT

La bourse est versée en 10 mensualités (septembre à juin) le 5 de chaque mois.

En cas de modification de la situation familiale (maladie, chômage, décès, retraite, divorce....) vous pouvez demander par courrier en joignant les pièces justificatives un nouvel examen de votre dossier.

IMPORTANT :

La bourse est attribuée pour un an. Il faut s'inscrire chaque année par internet en se connectant sur le site etudiant.gouv.fr

Les absences non justifiées sont sanctionnées par la suspension des bourses pour défaut d'assiduité.

ADRESSER AU CROUS A L'ADRESSE CI-DESSOUS

- La notification d'attribution de bourse définitive
- Un RIB
- Le certificat de scolarité
- CENTRE DE NUMERISATION du CROUS de Toulouse
- TSA 54013
- 59 901 LILLE CEDEX